



Communiqué de presse – Mai 2024

NOUVEAU DEAL M&A POUR HARLAY AVOCATS ACQUISITION DE LA SOCIÉTÉ SYNALABS PAR LA SOCIÉTÉ PADOK (FILIALE DU GROUPE THEODO)

La société Padok, a procédé à l'acquisition de Synalabs, une société spécialisée dans les solutions d'Infrastructure Web.

Fondée en 2008, Synalabs propose de construire des infrastructures web, avec des solutions DevOps et Cloud, proposant des services de gestion, d'audit, de migration d'infrastructures IT, à des startups et autres sociétés.

Cette acquisition va permettre à la société Padok (filiale du groupe Theodo), société spécialisée dans le Cloud, les enjeux on-premise et la cybersécurité, de conforter sa position sur le marché des infrastructures Bare-Metal et On-Premise.

Salim Bencheikh et Marie-Laure de Cordovez (associés corporate) et Erwann del Do (associé fiscalité), ont conseillé les cédants et la société dans le cadre de cette transaction.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez :
(mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.